



# Les lendemain du Conseil

le 7 juin 2006

Volume I, numéro 13

Chers lecteurs,  
Chères lectrices,

Hier, 6 juin 2006, se tenait une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la C.S. des Patriotes. Vous trouverez ci-après un bref résumé des sujets traités à cette occasion.

L'équipe de rédaction,  
Angèle Giard  
Alain Gauthier

- Après avoir soumis le projet à une consultation, les membres du Conseil ont résolu de procéder à la fermeture de l'école J.-P.-Labarre à Varennes, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Par la même résolution, il a été établi de reporter au mois de décembre 2006 l'adoption d'un nouveau Plan de répartition des élèves du secteur de Varennes.
- Considérant les obligations administratives et les impératifs de gestion durant la période estivale et dû au fait qu'il y aura absence de réunion entre le 5 juillet et le 21 août 2006, il a été résolu de déléguer à la direction générale les pouvoirs et fonctions nécessaires à la bonne marche de la Commission scolaire des Patriotes.
- Conformément à l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique et considérant l'importance d'assurer en tout temps une permanence à la direction générale, il a été résolu de nommer *madame Claude Boivin* à titre de substitut à la directrice générale pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007.
- Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté un protocole d'entente de financement, d'utilisation et d'entretien du parc-école La Roseraie avec la Ville de Varennes.
- Une demande de modification au calendrier scolaire 2006-2007 de l'école Du Moulin a été acceptée.
- Sous réserve de l'approbation des conseils d'établissement des écoles de chaque secteur, un protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives a été adopté avec les Villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville.

- Une entente est intervenue relativement au réaménagement des accès pour autobus à l'école secondaire Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire, sous réserve de l'approbation du conseil d'établissement de l'école.
- Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Claude Sasseville, a déposé et commenté un scénario de gestion des demandes de révision d'une décision touchant un élève, lesquelles demandes seront traitées au mois d'août 2006.
- Des documents montrant la répartition des élèves et la formation des groupes pour 2006-2007 ont été présentés.
- Il y eut dépôt d'un compte rendu d'une réunion du Comité de travail de l'organisation scolaire tenue le 14 mars 2006.
- Un rapport statistique des dérogations depuis 1999-2000 a été déposé et commenté par le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Jacques Beaudet.

ÉTANT DONNÉ QUE PLUSIEURS SUJETS  
RESTENT À TRAITER, LA SÉANCE A ÉTÉ  
AJOURNÉE AU MARDI, 27 JUIN 2006,  
À 20 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE.